

1. Introduction¹

Ces deux systèmes de réalisation des langues humaines que sont l'oral et l'écrit entretiennent (à travers leurs utilisateurs, il s'entend) des rapports complexes pour ne pas dire tumultueux. Pour de nombreux Français, le souvenir des débats qui ont entouré les projets de réforme de l'orthographe de 1990-91 sont encore vivaces. Ils ont divisé les habitants de la communauté française, à première vue sans mesure avec l'étendue des réformes proposées, et engendré une abondante littérature sur la question.² Mais ces débats ne sont ni nouveaux ni totalement exceptionnels. Toutes les langues où l'écrit a été introduit font périodiquement face à des choix quant à la nature du système choisi. Comment ne pas citer ici le cas de la Turquie qui, par diktat de Kemal Atatürk, a abandonné en 1926 l'écriture arabe en faveur de l'alphabet latin ou le roumain qui est passé d'un alphabet cyrillique à l'alphabet latin ? La Chine communiste n'a-t-elle pas sérieusement envisagé de remplacer les caractères par un système alphabétique ? Ce type de débat, récurrent dans l'histoire des langues écrites, se retrouve à d'autres niveaux. L'enseignement des langues étrangères fournit un exemple notoire avec des positions contradictoires et souvent crispées sur la place respective que doivent y jouer l'oral et l'écrit.

La position des linguistes (au sens de spécialistes des sciences du langage) est souvent invoquée mais rarement explicitée. Les linguistes eux-mêmes sont loin d'adopter un point de vue uniforme selon qu'ils se positionnent au niveau théorique, en descripteur de systèmes existants ou comme partie-prenante de ce qu'on appelle parfois la planification linguistique. Dans ce chapitre, mon but sera essentiellement de clarifier les places respectives de l'oral et de l'écrit dans une théorie du langage. Nous partirons de la position de grands classiques comme Ferdinand de Saussure et Leonard Bloomfield et nous essayerons d'explicitier leur défense d'une linguistique privilégiant l'oral par rapport à l'écrit. Nous constaterons que la position érigeant l'usage du canal audio-vocal en trait définitoire du langage est sans aucun doute à réviser au regard de la connaissance que l'on a aujourd'hui d'autres systèmes de signes. Nous convierons alors au débat divers courants qui combattent depuis les années soixante les présupposés 'oralistes' de la linguistique moderne, proposant même dans certains cas (comme celui bien connu du philosophe Derrida) un renversement majeur de perspective en affirmant

*Ce travail est la version préfinale d'un article paru dans M.-N. Guillot & M.-M. Kenning (eds.)(2000) *Changing Landscapes in Language and Language Pedagogy*, Londres : AFLS/CILT, pp. 40-72. Se reporter à la version imprimée pour toute citation.

¹ Les idées présentées ici sont en gestation depuis plusieurs années, ce qui ne garantit malheureusement pas leur valeur. J'ai eu le privilège de pouvoir présenter quelques-unes des thèses défendues ici dans divers contextes : Aix-en-Provence (séminaire 1995 de C. Blanche-Benveniste), Toulouse (séminaire ERSS 1996 de M. Plénat), Tromsø, Norvège (Séminaires 2000 du Département de linguistique) et Colloque AFLS 1998 à l'Université d'East Anglia, en Angleterre. J'ai bénéficié des remarques et critiques de nombreux participants que je remercie de leur aide, et en particulier Andrée Borillo, Turcsan Gabor, Chantal Lyche. Je remercie Marie-Madeleine Kenning et Maris-Noëlle Guillot de leurs conseils et de leur patience dans la préparation du manuscrit final.

² Cf., en particulier, Catach (1991), Arrivé (1993) et les références de ces ouvrages.

que, si quelque chose est premier, c'est l'écrit. Bien que ces critiques nous forcent à préciser et à amender la présentation classique du problème, nous essaierons de démontrer qu'elles reposent souvent sur des affirmations discutables ou impossibles à vérifier sur le statut des systèmes sémiotiques et de la faculté de langage.

2. Saussure, Bloomfield et leurs héritiers

Les réflexions sur la nature du langage en tant que système de communication et sur la substance dans laquelle les messages peuvent ou doivent être encodés ne démarrent évidemment pas au vingtième siècle. Il reste néanmoins vrai qu'une bonne partie de la linguistique moderne trouve ses racines dans le *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure et dans *Language* de Leonard Bloomfield. En ce qui concerne le statut de la parole et de l'écriture au regard de la faculté de langage, ces deux linguistes adoptent des positions similaires. La pensée saussurienne³ est clairement résumée dans cette citation connue :

Langue et écriture sont deux systèmes de signes distincts : l'unique raison d'être du second est de représenter le premier ; l'objet linguistique n'est pas défini par la combinaison du mot écrit et du mot parlé ; ce dernier constitue à lui seul son objet. Mais le mot écrit se mêle si intimement au mot parlé dont il est l'image, qu'il finit par usurper son rôle principal ; on en vient à donner autant et plus d'importance à la représentation du signe vocal qu'à ce signe lui-même. C'est comme si l'on croyait que pour connaître quelqu'un, il vaut mieux regarder sa photographie que son visage. (*Cours*, Edition Tullio de Mauro, 1972: 45).

Quant à Bloomfield, la formule est encore plus saisissante :

Writing is not language but merely a way of recording language by means of visible marks. (1933: 21).

Cette position est fort ancienne puisqu'elle est déjà présente chez Aristote⁴ et qu'elle est clairement articulée dans des travaux marquants comme la *Grammaire générale et raisonnée* d'Arnauld et Lancelot (1660) qui affirme :

La grammaire est l'art de parler.

Parler, est expliquer ses pensées par des signes que les hommes ont inventés à ce dessein.

On a trouvé que les plus commodes de ces signes étaient les sons et les voix.

Mais parce que ces sons passent, on a inventé d'autres signes pour les rendre durables et visibles, qui sont les caractères de l'écriture, que les Grecs appellent γραμματα, d'où est venu le mot de Grammaire. (1660[1969]: 7)

³ On sait bien que l'édition posthume du *Cours* de 1916 ne représente qu'un versant de la pensée de Saussure mais, en dehors d'une exégèse nécessaire dans d'autres contextes, c'est cette pensée réifiée par Bally et Séchehaye qui nous intéresse ici. En tout état de cause, ces affirmations ne sont pas contredites par d'autres sources comme le *Troisième cours de linguistique générale* (1910-1911) établi d'après les Cahiers d'Emile Constantin (cf. Komatsu et Harris, eds, 1993 : 40-41).

⁴ Cf. 'Les sons émis par la voix sont les symboles de l'état de l'âme et les mots écrits sont les symboles des mots émis par la voix.', Aristote, *De l'Interprétation* (I, 16 a 3), cité par Olson (1994 : 65-66) et Auroux (1996 : 50).

Telle qu'elle est exprimée plus haut, la position de Saussure et Bloomfield peut paraître dogmatique et on l'a souvent accusé dans des travaux récents de refléter la 'doxa' occidentale dans une de ses multiples réactualisations. Il est néanmoins important de rappeler le contexte dans lequel s'inséraient de telles affirmations et de passer en revue quelques-uns des arguments avancés par ces auteurs et leurs successeurs pour défendre une telle position.

La linguistique dans la première partie du vingtième siècle a, au moins en partie, dû se constituer en réaction à une tradition normative et esthétisante selon laquelle le seul objet digne d'étude est le texte littéraire inscrit dans le 'canon' (les écrits des bons auteurs). Les développements scientifiques, technologiques et technocratiques favorisés par l'invention de l'imprimerie ont créé chez de nombreux locuteurs une identification entre la langue et sa matérialisation dans l'écriture. En même temps, de nombreux anthropologues et linguistes se sont lancés dans la description rigoureuse de langues non écrites souvent en voie de disparition. Malgré le mythe tenace selon lequel il existerait des langues primitives, chaque découverte d'une nouvelle communauté linguistique a démontré que les langues humaines, malgré leur diversité, opéraient à un tel niveau de complexité qu'une hiérarchisation générale des langues s'avérait impossible et reflétait nos préjugés quant à la nature de cultures autres que la nôtre.

Un exemple instructif dans ce contexte est celui de la découverte en 1930, entre les chaînes de montagnes qui divisent la Nouvelle Guinée en deux, d'une population importante à un niveau technologique proche de l'âge de pierre. Tout le monde était convaincu que ces montagnes étaient si hautes, si dangereuses, si peu hospitalières que personne ne pouvait y vivre. Ce que l'on ne savait pas c'est qu'il y avait en fait deux chaînes de montagnes séparées par un vaste plateau entrelacé de plaines fertiles où vivait environ un million de personnes isolées du reste du monde depuis probablement plus de quarante mille ans. Un prospecteur d'or blanc, Michael Leahy, attiré par la découverte de ce métal précieux dans des rivières en aval de ces chaînes de montagnes décida de les explorer avec l'aide d'un autre prospecteur également blanc et d'un groupe de porteurs indigènes venant des basses terres. Au terme d'une ascension pénible, ils découvrirent d'abord avec stupéfaction que, derrière les montagnes, se trouvaient de fertiles plateaux. Puis, au cours de leur première nuit, ils comprirent, aux nombreuses lumières qui scintillaient dans l'obscurité, que ces plateaux étaient habités. La rencontre entre les explorateurs et les indigènes fut paisible même si les deux groupes n'étaient guère rassurés. Lorsque les indigènes eurent le courage de s'approcher des explorateurs blancs, ils le firent précautionneusement, les touchant légèrement pour s'assurer qu'ils étaient bien réels, mais en échangeant de nombreux messages verbaux entre eux. Mais la bouillie de sons (aux oreilles des explorateurs) qui passait entre eux n'était pas un ensemble de borborygmes, c'était un langage pleinement articulé qui permit rapidement à ces indigènes d'évaluer la nature de ces êtres bizarres, affublés de parures étranges et à la peau blanchâtre. Deux hypothèses divisaient le groupe. Soit, comme le pensait la majorité, on avait affaire à des esprits à forme humaine, sans doute une réincarnation des ancêtres ; soit, les explorateurs blancs, malgré leur couleur de peau, leurs vêtements et leurs chapeaux étaient fondamentalement des hommes comme eux. Après de nombreuses discussions, ils se mirent d'accord sur une épreuve infaillible pour résoudre ce dilemme. On observerait les blancs sans les quitter d'une semelle, et, s'ils faisaient leurs besoins comme les indigènes, on pourrait en conclure qu'ils n'étaient pas de purs esprits. Il s'avéra, on n'en sera pas surpris, qu'ils soulageaient leurs besoins comme les indigènes et, lorsque les restes en furent examinés, l'un des

premiers observateurs s'exclama : 'Leur peau est peut-être différente de la nôtre mais leur merde, elle, pue autant que la nôtre'.⁵

Cette histoire, on le devine, a dû se répéter des centaines, voire des milliers, de fois dans l'histoire de l'humanité. Et chaque fois le langage des groupes en présence, s'il semble faire initialement obstacle à la communication, leur permet rapidement d'évaluer la situation et de transcender les expériences passées pour jeter un pont linguistique (ou refuser d'en jeter un) entre les deux cultures en présence. Le plus souvent, dans un monde qui oppose colonisateurs et colonisés, ce sont d'ailleurs les indigènes colonisés (réputés parler des jargons barbares) qui ont appris la langue de leurs nouveaux maîtres.

Mais laissons cette anecdote pour revenir aux arguments avancés par la linguistique post-saussurienne pour accorder la priorité à la description de l'oral.⁶

Le premier argument est que l'oral précède l'écrit dans l'histoire de l'humanité. Sans doute, est-il vrai que, sans voyager dans le temps à rebours, on ne peut être absolument certain du mode de communication des premiers humains. Néanmoins, en conclure qu'on ne peut rien dire du passé serait réduire la démarche scientifique au *hic et nunc* de la vie subjective quotidienne. Les physiciens font, avec raison, des conjectures dans le temps et dans l'espace beaucoup plus osées que les remarques qui suivent. Constatons, en effet, qu'on n'a découvert aucune culture où la communication s'effectuait uniquement au moyen de signes écrits. En revanche, on a découvert de nombreuses cultures où le seul moyen de communication était la langue parlée. D'autre part, les travaux archéologiques s'accordent pour dire que l'apparition de l'écriture est relativement récente dans l'histoire de l'humanité (entre -4000 ans et -6000 ans selon les spécialistes). Le système d'écriture le plus ancien semble être celui des Sumériens, un vieux peuple d'origine inconnue dont la civilisation fleurit en basse Mésopotamie il y a plus de cinq mille ans. C'est en étudiant leurs tablettes d'argile que l'on a découvert une masse impressionnante de documents : des transactions commerciales, des épopées, des prières, des poèmes, des proverbes, etc. Or, on situe souvent l'apparition d'*homo sapiens sapiens* vers 100.000 ans avant notre ère avec une organisation neuro-physiologique qu'on n'a aucune raison de différencier de la nôtre si on en croit des généticiens comme Cavalli-Sforza (1997).⁷

Si ce premier argument pour la priorité de l'oral sur l'écrit portait sur le développement de l'espèce humaine (ou phylogénèse), le deuxième argument s'appuie sur le développement typique des individus (ou ontogénèse). En règle normale, l'enfant parle puis apprend à lire et à écrire au moment de sa scolarisation. Il faut souligner ici que l'acquisition de la langue parlée se fait sans instruction explicite. Ce ne sont pas les quelques corrections ponctuelles et peu systématiques auxquelles s'adonnent les parents qui expliquent le fait qu'au moment de la scolarisation tous les enfants parlent, en négligeant évidemment tous les cas dus à des accidents physiologiques ou neurologiques. En revanche, la lecture, et encore plus l'écriture, exigent un véritable apprentissage. On a affaire à un processus long et laborieux qui ne réussit pas toujours puisqu'on déplore

⁵ Cf. S. Pinker (1994 : 194), à qui nous empruntons cette anecdote.

⁶ Cf. Lyons (1968, 1970 : 32-35) pour un résumé clair et équilibré des arguments en faveur de la 'primauté de la langue parlée'.

⁷ Pour des discussions de l'écriture et de son histoire, cf. Gelb (1963), Coulmas (1989), Bonfante *et alii* (1994). Pour un résumé, voir Auroux 1996 : 47-51 et *passim*.

souvent le grand nombre d'analphabètes dans nos sociétés modernes et un nombre encore plus grands d'individus qui n'ont qu'une maîtrise chancelante du système écrit. C'est pour ces raisons que beaucoup de linguistes s'attaquent en priorité à la langue parlée - non pas parce qu'elle est supérieure à l'écrit - mais parce qu'elle est 'naturelle'.

Le troisième type d'argument avancé par la linguistique classique en faveur de l'oral s'appuie sur la nature des systèmes d'écriture. Si on laisse de côté les approches iconiques ou pictographiques qui nous préoccuperont plus loin, il y a comme le dit le *Cours* de Saussure deux grandes méthodes de représentation graphique du langage : la première est souvent décrite comme 'idéographique' (par exemple, le chinois), la seconde comme 'phonétique'. Dans les systèmes dits phonétiques, la correspondance à la langue parlée est évidente puisqu'on utilise essentiellement des unités graphiques correspondant soit à la syllabe (systèmes syllabiques comme le 'kana' pour le japonais), soit au phonème (systèmes alphabétiques comme l'écriture du français). Les systèmes dits idéographiques comme le chinois présentent apparemment un contre-exemple à la thèse selon les systèmes d'écriture reflètent leur enracinement dans les langues parlées. On prétend, en effet, qu'ils s'appuieraient directement sur des 'concepts' ou 'idées' ce qui expliquerait qu'ils puissent être partagés en Chine par des locuteurs de langues différentes. Ne dit-on pas qu'il existe en Chine des provinces où des gens 'séparés par une touffe d'herbe' n'arrivent même pas à se comprendre sauf à travers le système d'écriture qui leur est commun ? Ces observations ne prouvent cependant pas que l'écriture chinoise soit 'idéographique'. Elle est plus correctement décrite comme 'logo-phono-graphique'. Autrement dit, les symboles y représentent des mots (ou des morphèmes) et non des concepts qui flotteraient dans un monde idéal sans enracinement linguistique. Les symboles du chinois, dans le cas idéal, s'apparentent aux chiffres arabes 0, 1, 2, ... 9 que partagent de nombreuses langues modernes typologiquement fort différentes les unes des autres. Sans doute, ces chiffres représentent-ils des concepts mathématiques mais, à travers des mots de la langue (*un, uno, one, ein, yi*, etc.). Mais ce cas est vraiment idéal en ce sens que de nombreux mots de la langue sont exprimés par des caractères composés dont un élément est, pour ainsi dire, un pointeur vers le sens du mot, et l'autre élément, un pointeur vers la prononciation du mot. Ce qui permet à des Chinois parlant des langues véritablement différentes d'utiliser un même système graphique est, en partie, l'existence d'un vocabulaire commun suffisamment grand permettant une bonne compréhension interlinguistique. Mais l'intercompréhension écrite entre Chinois ne doit pas être surestimée et trouve d'autres explications, comme le souligne Coulmas (1989 : 106-107), qui consacre un excellent chapitre au système d'écriture chinois et montre que plusieurs logiques complémentaires sont à l'oeuvre dans ce dernier.

Les arguments avancés ci-dessus ont été soumis à de sévères critiques depuis un bon quart de siècle à la fois de l'intérieur de la linguistique et du dehors. Nous considérerons ces critiques sous plusieurs chefs. Nous constaterons que les thèses exprimées plus haut de manière radicale demandent à être amendées et pondérées. Nous verrons néanmoins que les contre-propositions radicales de certains critiques tiennent plus de l'approximation métaphorique que d'une argumentation rigoureuse.

3. L'oralité au miroir du langage des signes

Il ne fait aucun doute que la linguistique générale jusque dans les années soixante fait sienne sans réserves l'idée que l'utilisation du canal audio-vocal est définitoire du

langage humain. Nous nous contenterons ici de deux exemples pour ne pas multiplier les citations *ad nauseam*. Dans la linguistique fonctionnelle de Martinet (1962 : 20), le langage est défini comme 'un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment selon chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monèmes.' De même, la linguistique générative et transformationnelle (Chomsky 1965, Chomsky et Halle 1968) définit-elle une théorie du langage en termes de trois composantes : la composante syntaxique, la composante sémantique et la composante phonologique.

Dans tous ces travaux, le langage de signes des mal-entendants n'est pas mentionné. Lorsqu'il l'est, il est ramené à un système greffé sur les systèmes parlés et dépendant totalement de ces derniers. Là encore Bloomfield semblait avoir dit le dernier mot en déclarant dans *Language* :

Some communities have a *gesture language* which upon occasion they use instead of speech. Such gesture languages have been observed among the lower class Neapolitans, among Trappist monks (who have made a vow of silence), among the Indians of our western plains (where tribes of different language met in commerce and war), and among groups of deaf-mutes. [...] It seems certain that these gesture languages are merely developments of ordinary language and that any and all complicated or not immediately intelligible gestures are based on the conventions of ordinary speech...Whatever may be the origin of the two, gesture has so long played a secondary role under the dominance of language that it has lost all trace of independent character. Tales about peoples whose language is so defective that it has to be eked out by gesture, are pure myths. (1933 : 39-40)

Or, si Bloomfield avait raison de dénoncer le mythe selon lequel il existerait des 'primitifs' ne communiquant qu'au moyen de gestes, aucun linguiste informé ne pourrait actuellement nier que les langages de signes (Langage de signes français ou LSF, American Sign Language ou ASL, etc.) utilisés par les mal-entendants dans leurs communautés ont les mêmes capacités sémiotiques que les langues parlées. Comme ces dernières, elles supportent la communication quotidienne allant de l'expression de concepts scientifiques à la poésie. Du point de vue linguistique, on s'aperçoit en étudiant ces systèmes de signes qu'on a besoin de concepts et de niveaux de représentation analogues à ceux que l'on trouve dans les langues parlées. Certains spécialistes ont d'ailleurs soutenu que le système d'expression des langues signées a une structure fondamentalement identique à celles des langues parlées (cf. van der Hulst, 1993). Signalons d'ailleurs que le terme de phonologie est préféré, dans le sens élargi de sign-ologie, par de nombreux spécialistes du langage signé pour souligner l'unicité fondamentale du composant qui sous-tend l'expression des messages linguistiques dans diverses substances (cf. les articles de Brentari, Corina et Sandler dans *Phonology* 10:2, 1993).

Il est fort probable que, si les linguistes ont longtemps adhéré à une thèse 'oraliste', c'est qu'ils partageaient en partie les préjugés qui existent depuis longtemps à l'égard des communautés de sourds. Depuis des millénaires, la croyance générale est que tout système utilisable par des sourds est une sorte de mimique élaborée. On trouve déjà ce thème évoqué dans le *Cratyle* de Platon :

Socrate : Réponds à ma question : si nous n'avions point de voix ni de langue et que nous voulussions nous montrer les choses les uns aux autres, n'essaierions-nous pas, comme le font en effet les muets, de les indiquer avec les mains, la tête et le reste du corps ?

Hermogène : Comment faire autrement, Socrate ?

Socrate : Si nous voulions, je suppose, exprimer une chose élevée et une chose légère, nous lèverions la main vers le ciel pour mimer la nature même de la chose ; pour une chose basse ou pesante, nous abaisserions la main vers le sol. Et si nous voulions représenter un cheval en train de courir ou quelque autre animal, tu sais bien que nous en rendrions nos corps et nos attitudes aussi semblables aux leurs que nous pourrions le faire.' (1967: 447)

Une autre raison expliquant le préjugé oraliste de la linguistique tient au fait que les premiers spécialistes du langage signé dans leur désir d'éducation et d'intégration des sourds ont en général essayé d'inventer des systèmes de signes s'appuyant sur la langue du pays où les écoles spécialisées étaient créés (cf. Lane 1979 : ch. 8). Une telle approche, par définition, fait d'une langue signée un système secondaire greffé sur la langue orale (ou écrite). Or, depuis quelques décennies, on s'est aperçu que des langues signées apparaissaient spontanément dans des groupes de sourds et que, dès que ces derniers les utilisaient dans leur communication quotidienne, ces langues se séparaient des langues parlées sur de nombreux points. Par des processus semblables à la transition entre pidgin et créole, on s'est rendu compte que des systèmes de communication signés pouvaient se mettre en place qui n'avaient rien à envier aux langues parlées.

Il faut donc reconnaître que l'actualisation du langage dans le canal vocal et auditif n'est pas un trait définitoire de la faculté de langage. Diverses introductions récentes à la linguistique (Jackendoff 1993, Fromkin & Rodman 1998) ont intégré les systèmes de signes à leur présentation générale du langage. Chomsky lui-même a adopté une position sans équivoque à ce sujet :

Though highly specialised, the language faculty is not tied to specific sensory modalities, contrary to what was assumed not so long ago. Thus, the sign language of the deaf is structurally much like spoken language, and the course of acquisition is very similar. Large-scale sensory deficit seems to have limited effect on language acquisition. Blind children acquire language as the sighted do, even colour terms and words for visual experience like 'see' and 'look'. There are people who have achieved close to normal linguistic competence with no sensory input beyond what can be gained by placing one's hands on another person's face and throat. The analytic mechanisms of the language faculty seem to be triggered in much the same ways whether the input is auditory, visual, even tactual, and, seem to be localized in the same brain areas (1995a : 16).

On remarque cependant l'absence de l'écriture dans la liste des systèmes sensoriels naturels que cite brièvement Chomsky. Ce dernier demeure-t-il encore prisonnier, à son insu, de la métaphysique occidentale privilégiant la voix aux dépens de l'écriture pour paraphraser Derrida ? A lire un ensemble de critiques radicales de la tradition saussurienne que nous passerons en revue, c'est la conclusion qu'il faudrait tirer. Nous constaterons néanmoins que ces critiques radicales ne sont pas aussi convaincantes qu'on pourrait le croire à première vue.

4. Derrida, Kristeva et la critique de la linguistique phonétique

Dans le contexte des débats évoqués ici, deux figures emblématiques seront examinées ici : nous parlerons brièvement de Derrida avant de nous pencher plus en détail sur divers travaux de Kristeva.

Derrida (1967 a,b), d'un point de vue philosophique, voit la position de Saussure comme la réactualisation d'une position profondément ancrée dans la métaphysique

occidentale qui place la voix au centre des choses. Écoutons Jean-Jacques Rousseau dans son *Essai sur l'origine des langues* (1781, orthographe non modernisé) :

Un autre moyen de comparer les langues et de juger de leur ancienneté se tire de l'écriture, et cela en raison de la perfection de cet art. Plus l'écriture est grossière plus la langue est antique. La première manière d'écrire n'est pas de peindre les sons mais les objets mêmes, soit directement comme faisoient les Mexicains, soit par des figures allégoriques, comme firent autrefois les Égyptiens. [...]

La seconde manière est de représenter les mots et les propositions par des caractères conventionnels [...] Telle est l'écriture des Chinois ; c'est là véritablement peindre les sons et parler aux yeux.

La troisième est de décomposer la voix parlante en un certain nombre de parties élémentaires soit vocales, soit articulées avec lesquelles on puisse former tous les mots et toutes les syllabes imaginables. Cette manière d'écrire, qui est la nôtre, a du être imaginée par des peuples commerçans qui voyageant en plusieurs pays et ayant à parler plusieurs langues, furent forcés d'inventer des caractères qui puissent être communs à toutes. Ce n'est pas précisément peindre la parole, c'est l'analyser.

Selon Derrida, le privilège accordé à la voix dans cette tradition devient une métaphore de la vérité et de l'authenticité. La parole donne l'illusion d'une présence vivante et transparente du moi et du sens dans son discours ce qui n'est pas le cas de l'écrit de par son inscription dans une matière visiblement extérieure au corps. Contre cette tradition, Derrida défend une thèse radicalement opposée : à savoir que l'écriture est une *précondition* du langage et doit être conçu comme ayant priorité sur la parole. Dans la manière dont Derrida déploie ce terme, il est étroitement lié à cet élément de *différence* signifiante que Saussure jugeait central au fonctionnement du langage. L'écriture, pour Derrida, est le 'jeu libre' ou l'élément d'indécidabilité au coeur de tout système de communication.⁸

Il est difficile de porter un jugement équilibré sur la position de Derrida, dans la mesure où les concepts qu'il utilise ne correspondent que très indirectement aux notions correspondantes utilisées en linguistique ou dans d'autres sciences humaines. Tout d'abord, il faut abandonner l'interprétation usuelle du concept d'écriture (c'est-à-dire graphique ou inscriptionnelle) pour une interprétation métaphorique. Au demeurant, si l'idée est que la parole n'émerge que dans un contexte signifiant plus large qu'elle-même, il est difficile de s'y opposer. Mais il faut bien voir que tous les éléments du contexte de communication n'ont pas la même valeur sémiotique. Nous rappellerons donc quelques faits importants pour une théorie du langage.

L'enfant qui apprend à parler le fait dans une culture donnée avec tout le système de signes qu'elle inclut. Dans les cas les plus typiques, l'apprentissage de la parole s'effectue dans la conversation face-à-face entre plusieurs locuteurs. Comprendre un énoncé-signal exige une intégration de données de type vocal et non-vocal avec un déploiement variable de ces diverses ressources selon les cultures. L'étranger qui ne sait pas qu'en français un geste de gauche à droite de la main peut signifier 'non' et, s'il est produit en même temps qu'un énoncé, peut annuler ou renverser le contenu propositionnel de cet énoncé, ne maîtrise pas le code de cette langue dans son intégralité. Ce même étranger doit aussi savoir qu'on peut appeler quelqu'un de la main en remuant les doigts d'avant en arrière la paume tournée vers le ciel, alors que dans d'autres pays voisins comme l'Italie ce même geste se fait normalement la paume de la

⁸ Le lecteur trouvera une bonne présentation de la position de Derrida dans Norris (1991). Une critique détaillée, de Derrida d'un point de vue linguistique, voir Auroux (1996).

main tournée vers le bas. Cette inversion du geste n'est pas sans conséquences puisqu'un Français a de fortes chances d'interpréter le geste fait avec la paume de la main tournée vers le bas comme un ordre de s'éloigner (cf. Crystal, 1987 : 402). De même, est-il nécessaire de savoir qu'un haussement de sourcils peut modifier le sens global du message verbal qu'il accompagne. Ces données visuelles sont le sujet d'une discipline bien établie - la kinésique - mais elles ne sont pas les seules à s'ajouter à la parole. Il suffit de penser aux conventions (étudiées par la proxémique) qui pèsent sur la distance variable qui va séparer les locuteurs selon les cultures et les contextes, et qui leur permettent (ou pas) de rentrer physiquement en contact par le biais de poignées de mains, d'accolades, etc.

Le décodage d'un énoncé-signal exige donc en pratique la prise en compte d'éléments d'origines multiples le plus souvent négligés dans les traités de linguistique. Diverses méthodes d'approche telles que l'ethnologie, la sociologie ou la psychologie sociale, et certaines écoles de phonétique (cf. par exemple Abercrombie 1967, 1968, Laver & Hutcherson, 1972, Laver 1994), ont raison de rappeler au phonologue, et plus généralement au spécialiste de linguistique théorique, que nous parlons avec tout notre corps et que la posture galiléenne qu'il adopte dans ses jeux de réécriture appauvrit la réalité langagière. Comme le dit Abercrombie (1968: 55) : 'We speak with our vocal organs but we converse with our entire bodies ; conversation consists of much more than a single interchange of spoken words'. Il nous semble néanmoins qu'en tirer, comme le font certains, une critique radicale de la linguistique sous sa forme classique (parfois dénigrée sous le terme de 'linguistique phonétique') n'en est pas pour autant justifié pour diverses raisons que nous explorerons ici.

Il y a tout d'abord dans l'approche phonologique - disons de Saussure aux développements récents dans le cadre de la Théorie de l'Optimalité et des approches connexionnistes (cf. Durand & Laks, 1996) - une idéalisation des données inévitables dans toute démarche scientifique. A tout vouloir inclure dans notre description, nous courons le risque de transformer celle-ci en un ensemble d'observations sans grande valeur explicative. 'Qui trop embrasse mal étreint', comme le rappelle le proverbe. Nous nous contenterons ici d'un seul exemple. Le décodage complet d'un énoncé-signal implique un vaste ensemble de composants le plus souvent négligés, même par ceux qui défendent une approche holistique. Ainsi Poyatos (1983), dans un ouvrage visant à un traitement intégral de la communication humaine *New Perspectives in Nonverbal Communication*, intègre-t-il un composant 'chimico-glandulaire', un composant 'thermal' et un composant 'dermal' à sa description. Il ne fait aucun doute que l'interprétation des énoncés-signaux repose souvent sur des facteurs comme ceux décrits ici par Poyatos. La mère qui pose sa main sur le front brûlant de son enfant qui vient de lui dire qu'il se sentait mal et qui ajoute *Maman, j'ai froid* va bien évidemment utiliser ces informations dermales / thermiques pour interpréter cet énoncé en contexte. Mais, toutes ces informations sont immédiatement intégrées à un calcul sur les signes. Elle sait, par exemple, que dans le monde ordinaire, la température du corps n'est pas quelque chose qui est sous contrôle volontaire. Le front brûlant de son enfant est donc un indice ou symptôme d'un état physiologique de ce dernier qu'elle va accepter comme tel. Le regard implorateur qu'il lui adresse en produisant l'énoncé risque de lui poser plus de difficultés. A-t-elle affaire à une tentative de l'enfant pour éviter d'aller en classe ou simplement à une expression de douleur, ou à un mélange des deux ? Le scénario, on le devine, peut se compliquer à volonté et on pourrait le reprendre en multipliant les facteurs qui pèsent sur l'interprétation de ces données physiques. Mais, à vouloir tout

traiter, on risque de se contenter de listes de facteurs qui semble faire appel à notre connaissance totale du monde. Entre autres, on va inclure des facteurs **extralinguistiques** qui, même s'ils contraignent notre interprétation des signaux en contexte, ne ressortent pas d'une théorie du langage (par exemple, la température du corps du co-locuteur).

Cependant, le problème ne tient pas fondamentalement à la nécessité d'opérer une certaine idéalisation des données. On aura déjà remarqué que le décodage d'un énoncé-signal implique des décisions sur le statut sémiotique des percepts. Le mouvement de gauche à droite de la main relevée de mon interlocuteur (la paume tournée vers moi) désigne-t-il un état physiologique permanent de ce dernier. Si ce mouvement est continu et peu intégré au reste de l'acte de communication, je serai tenté de l'attribuer à une cause médicale ou de le traiter comme un tic. En revanche, ce mouvement peut être sous contrôle volontaire et moduler ce qui est dit. On sait qu'en français ce geste peut avoir un sens négatif qu'il me faudra relier au composant verbal s'il est produit en même temps qu'un énoncé. Dans tous les cas, le percept va peser sur mes interprétations de ce qui est dit, mais, on le voit bien, de façon bien différente selon les contextes et les intentions communicatives prêtées au locuteur. Penchons-nous sur le cas où, dans une situation où trois personnes (A, B, C) dialoguent. A dit à B : *Marie est partie*, et ce en faisant simultanément un geste de la main négatif à l'insu de C. Dans une interprétation usuelle, B doit en tirer la conclusion que le contenu propositionnel de l'énoncé est par là même annulé. Cette annulation n'est pas sans importance. John Lyons (1977 : 63-67, 1978 : 52-60), qui a clairement dégagé les implications sémiotiques de ces exemples, a pu même suggérer que la priorité qu'assume le geste sur le verbe dans de tels cas apporte de l'eau au moulin à l'hypothèse d'une origine gestuelle du langage (1991 : 94). Néanmoins, il n'en résulte pas, comme le souligne Lyons, que l'acte sémiotique de nier de la main a le même statut structural et fonctionnel que le message sonore qu'il accompagne. On constate d'ailleurs que, pour décoder ce message, l'auditeur doit en premier calculer le sens usuel de *Marie est partie* puis y appliquer le sens conventionnel de la négation gestuelle pour renverser la polarité positive de la proposition 'Marie est partie'. Le geste constitue une couche supplémentaire qui vient se greffer sur le message verbal. En ce sens, le terme 'paralinguistique' nous semble adéquat pour désigner un ensemble de stratégies qui opèrent à un autre niveau que le système verbal et viennent habituellement **moduler** et **ponctuer** ce dernier. Ces deux termes sont empruntés à Lyons (1977, 1980, 1995) pour qui la 'ponctuation' désigne 'les frontières qu'on marque au début des énoncés, à la fin, et en différents points de l'énoncé pour souligner telle ou telle expression, segmenter l'énoncé en unités d'information pertinents, solliciter de l'auditeur la permission de poursuivre et ainsi de suite' (Lyons, 1980 : 58). Ainsi, a-t-on pu montrer que dans diverses cultures éloignées les unes des autres, un appel des sourcils marque le début d'une interaction verbale (cf. Crystal 1987 : 402, Eibl-Eibesfeldt, 1972).

Cette séparation entre le linguistique, le paralinguistique et l'extralinguistique, n'est pas toujours acceptée. Kristeva a abordé cette question dans divers travaux (cf. Kristeva, 1969 : ch. 2, mais aussi Kristeva 1981, 1993). Dans Kristeva (1969), elle remet en cause la 'linguistique phonétique' pour son attachement à la voix et défend une théorie de la gestualité comme production et non comme représentation. Elle présente aussi d'une façon critique la kinésique anglo-saxonne et conclut de la façon suivante :

'Relevant de la société de l'échange et de sa structure 'communicative', une telle idéologie [celle de la kinésique, JD] impose *une* interprétation possible des pratiques sémiotiques ('les pratiques sémiotiques sont des communications'), et occulte le processus même de l'élaboration de ces pratiques. Saisir cette élaboration équivaut à sortir de l'idéologie de l'*échange* et donc de la philosophie de la communication, pour chercher à axiomatiser la gestualité en tant que geste sémiotique en cours de production, donc non bloqué par les structures closes du langage. Cette trans-linguistique à la formation de laquelle la kinésique pourrait contribuer, exige, avant de construire son appareil, une révision de base de la linguistique phonétique. Sans un tel travail – et la kinésique américaine, malgré son effort pour se libérer de la linguistique, prouve que ce travail n'a pas même commencé – , il est impossible de rompre 'l'assujettissement intellectuel au langage, en donnant le sens d'une intellectualité nouvelle et plus profonde qui se cache sous les gestes' (Artaud) et sous toute pratique sémiotique' (1969/1977: 51).

La critique que fait Kristeva de la 'linguistique phonétique' ne s'appuie malheureusement pas sur les langages de signes tels qu'ils fonctionnent naturellement dans des communautés de mal-entendants mais sur la gestuelle liée aux langages dans la plupart des communautés humaines. Kristeva affirme d'ailleurs que 'Réduite à une pauvreté extrême dans le champ de notre civilisation verbale, la gestualité s'épanouit dans des cultures extérieures à la clôture gréco-judéo-chrétienne' (1969/1978 : 32) et offre les références suivantes en note : "Cf. M. Granet, *La Pensée chinoise*, ch.II et III, P.U.F., 1953, 'La droite et la gauche en Chine' in *Etudes sociologiques sur la Chine*, P.U.F., 1953, les textes d'Artaud sur les Tarahumaras (*la Danse du Peyotl*) ou ses commentaires du théâtre balinaï ; Zéami, *La tradition secrète du Nô*, trad. et commentaires de René Sieffert, Gall., 1967 ; la tradition indienne du théâtre Kathakali (*Cahiers Renaud-Barrault*, mai-juin 1967), etc." Mais cette affirmation à travers les références fournies mélange divers plans d'analyse : les danses rituelles ne fonctionnent pas au même niveau symbolique et social que la gestuelle apprise sans instruction explicite dans l'interaction langagière et elles ne prouvent pas que les cultures où elles occupent une place importante offrent une liberté gestuelle plus grande. Au contraire, elles constituent peut-être un exutoire dans des cultures où le contact verbal et non-verbal entre membres d'une même société obéit à beaucoup plus de contraintes que dans le monde occidental moderne. On sait, par exemple, que dans les systèmes de castes hindous traditionnels, chaque membre d'une caste doit respecter une distance précise à l'égard des membres d'une autre caste : soit, Brahmins – Nayars : 2m, Nayar-Iravans : 8m, Iravan-Cherumans : 10 m, et Cherumans-Nayadis : 20m. Ces distances opèrent d'ailleurs de façon additive puisqu'un Nayadi ne doit pas approcher un Brahmin de plus de vingt mètres (cf. Argyle, 1975). On ne s'étonnera donc pas que la structure verbale des variétés linguistiques correspondant à ces diverses castes présentent elles aussi des différences importantes de la phonétique au lexique.

Notons aussi que des affirmations comme les suivantes par Kristeva semblent difficiles à vérifier, pour autant qu'elles soient clairement formulées : "La gestualité, plus que le discours (phonétique) ou l'image (visuelle) est susceptible d'être étudiée comme une activité dans le sens d'une *dépense*, d'une productivité antérieure au produit, donc antérieure à la représentation comme phénomène de signification dans le circuit communicatif ; il est donc possible de ne pas étudier la gestualité comme une représentation qui est 'un motif d'action mais ne touche en rien la nature de l'action' (Nietzsche), mais comme une activité antérieure au message représenté et

représentable." (ibid. p. 32). Si ce que veut dire Kristeva est que le message verbal se construit sur une base d'une gestualité déictique préalable sans rapport avec son contenu propositionnel, c'est possible. Encore, faudrait-il suggérer quels observables nous permettent de valider une telle assertion. La cure psychanalytique qui fournit de nombreuses données à Kristeva n'offre malheureusement pas le terrain d'enquête le plus accessible pour les chercheurs en sciences humaines. Nous noterons aussi que, si Kristeva a raison d'insister sur le fait que la gestualité n'est pas à étudier en termes de significations linguistiques classiques, c'est justement ce que les psychologues, ethnologues et linguistes qui se sont penchés sur la kinésique (fortement critiquée par elle) ont souligné. Un des présupposés de bon nombre de travaux dans ces cadres est que l'étude des phénomènes kinésiques/proxémiques appartient en grande partie à une théorie de l'interaction sociale, de même que l'étude de divers éléments des messages verbaux. Demander à une théorie du langage qu'elle rende compte de *tous* les éléments de l'interaction verbale dans *tous* les contextes culturels possibles n'est guère raisonnable. Ce qu'on peut en revanche demander à une théorie linguistique, c'est qu'elle puisse permettre l'inclusion de la structuration sociale du langage dans une théorie plus large du comportement social dont elle n'est qu'une composante (cf. Durand, 1993, 1996 sur certains aspects de cette question).

Le problème de la relation précise entre le paralinguistique et le linguistique nous semble mieux posé par Abercrombie (1968). Citons la conclusion de cet important article qu'est 'Paralanguage':

At this point it is appropriate to ask, what sort of thing are all these paralinguistic elements communicating in a conversation exchange? The answer sometimes given is that they are communicating attitudes and emotions, the linguistic side of the interchange being more 'referential'. But this is not really satisfactory. Paralinguistic elements are often clearly referential – many independent gestures, for example, which can even be translated directly into words such as 'tomorrow', or 'money'. And on the other hand linguistic elements in a conversation may often communicate attitudes or emotions.

It seems to me a possible hypothesis, in the present state of our knowledge, that in all cultures conversation communicates more or less the same total of 'meaning' of all kinds – sense, feeling, tone, intention; or however one wants to divide up referential and emotive components. Where cultural groups differ, however, is in the way the total information is distributed over the linguistic and the paralinguistic components. For instance, Jules Henry (1936) reports that among the Kaingang of Brazil concepts of degree and intensity are communicated by such things as changes in pitch, facial expression and bodily gesture. On the other hand in Dakota, an American Indian language, an emotional state such as annoyance, which with us would be communicated in conversation by facial expression or tone of voice, has formal linguistic expression by means of a particle added at the end of the sentence (of normal phonological structure, and therefore not an interjection).

Almost anything can be communicated linguistically, and almost anything paralinguistically. What is to be regarded as linguistic and what as paralinguistic depends not on the nature of what is communicated, but on how it is communicated – whether by formal systems and structures, in which case it is linguistic, or not, in which case it is paralinguistic.

Abercrombie a entièrement raison d'affirmer que la distinction entre le paralinguistique et le linguistique n'est pas à traiter comme une opposition dichotomique et simpliste entre une fonction émotive (ou expressive) et une fonction référentielle (ou représentative). Bien que nous ayons souligné le rôle de modulation et de ponctuation que joue normalement ce composant, on ne peut nier qu'il permette aussi l'expression d'éléments dits référentiels. Si Annie désire que Sylvie vienne vers elle, Annie peut très bien crier *Sylvie!* et lui faire signe de la main de s'approcher. Annie peut même exprimer tout ce contenu propositionnel sans parler : elle peut frapper des

mains pour attirer l'attention de Sylvie, puis, de sa main tendue, désigner Sylvie du doigt, et ensuite détendre sa main en retournant la paume vers le ciel et remuer ses doigts d'avant en arrière. Si les conditions de pertinence (au sens de Sperber et Wilson, 1995) sont remplies, un sens propositionnel du type 'toi venir vers moi maintenant' peut émerger du signal avec la valeur illocutoire d'ordre. Annie peut même faire signe à Sylvie de s'approcher d'une main et lui en signifier l'interdiction de l'autre main et par une mimique faciale négative offrant ainsi une combinatoire plus complexe (encore qu'il ne soit pas sûr que ce message soit clair sans accord explicite préalable sur la combinaison de tels signes !).

Mais il faut bien constater que, même si divers messages propositionnels peuvent être exprimés par une mimique gestuelle, la capacité communicative des signaux paralinguistique système reste limitée. A preuve du contraire, ces signes ne se combinent pas vraiment en syntagmes hiérarchisés où des éléments-têtes régissent les autres constituants et qui sont susceptibles d'être coordonnées et subordonnés *ad infinitum*. Ils ne permettent donc pas la récursion qui opère à tous les niveaux dans les langues naturelles. C'est une chose que de répéter un geste de manière intensive; c'est autre chose que d'autoriser les unités lexicales à être récursives dans leur structure morphologique interne: cf. *arrière-arrière-arrière-arrière grand-mère, anti-anti-anti relativiste*). D'un point de vue sémantique, on est bien loin du langage parlé sur le plan de la quantification/qualification, de la modalité, du temps, de l'aspect, ou de la négation. Même la combinaison d'un signe négatif avec des gestes donnée en exemple au paragraphe précédent est loin d'atteindre la complexité de la négation dans les langues naturelles : on songera à des exemples du type 'Annie ne peut pas ne pas avoir rien dit' en français, ou encore au cas du capanua où la négation peut apparemment se combiner récursivement avec une valeur intensive croissante : lui, pas-lui, pas-pas-lui ('vraiment lui'), pas-pas-pas-lui ('quelqu'un d'autre') (cf. Bach, 1968 : 98). Les traités de sémantique modernes abondent en exemples d'interaction subtile entre divers opérateurs sémantiques. Les problèmes de portée sont d'ailleurs connus depuis longtemps par les logiciens (cf. Blanché, 1970 : 67-77 et passim). Pour saisir la richesse des langues naturelles parlées, il suffit de songer à la relation entre la quantification et la négation dans des exemples ambigus tels que *Tous les enfants de cette école ne sont pas vaccinés* ('aucun n'est vacciné' vs. 'il n'est pas vrai qu'ils sont tous vaccinés') - soit en représentation logique du calcul des prédicats du premier ordre: $\sim(\forall x)(\text{enfant}(x) \rightarrow \text{être-vacciné}(x))$ vs. $(\forall x)(\text{enfant}(x) \rightarrow \sim \text{être-vacciné}(x))$. Notons enfin que les signes paralinguistiques, tels qu'ils fonctionnent dans la communication ordinaire, ne permettent pas un usage autonome ou métalinguistique. On peut commenter la valeur de divers signes en français non-technique; le contraire n'est pas vrai. Que les signaux non-vocaux puissent en principe supporter toutes ces fonctions ne fait aucun doute mais il est avéré que, dans les langages de signes des mal-entendants, un profond remaniement de la gestuelle devient nécessaire. L'aspect mimique doit se placer au deuxième plan pour permettre l'apparition de niveaux linguistiques correspondant aux composants des langues parlées (en bref, phonologie, syntaxe et sémantique).

Nous constatons donc en fin de ce parcours que la présentation des signaux non-vocaux dans de nombreuses études mélange de nombreux plans d'analyse. On trouve souvent confondus la potentialité sémiotique des systèmes non-vocaux (par exemple, gestuels) et leur utilisation effective dans la parole quotidienne. La fonction sémiotique des signes est aussi souvent mal dégagée en dépit de l'existence d'une longue tradition - bien connue de la médecine - remontant aux Grecs et passant par le travail de Peirce et

d'autres sémanticiens modernes (cf. Lyons 1977, 1995). Les facteurs olfactifs et gustatifs, par exemple, méritent d'être inclus dans une sémiotique qui se veut globalisante et totalisante. Qui peut nier le rôle des parfums et de la nourriture dans les communautés humaines ? En dépit des travaux séduisants d'anthropologues comme Lévi-Strauss, il n'en découle pas qu'ils jouent un rôle structural et fonctionnel parallèle à celui des facteurs visuels et tactiles dans la communication parlée. Leur exclusion de la discussion dans des traités de linguistique (dite phonétique par Kristeva) paraît raisonnable. C'est pour ces raisons que nous continuons à penser qu'il faut clairement distinguer le **linguistique**, du **paralinguistique** et de l'**extralinguistique**. Lorsqu'on examine les langages signés, les mêmes distinctions s'imposent : un haussement de sourcil peut y jouer le même rôle que la modulation intonative dans les langues parlées. Les adultes qui apprennent un langage de signes ont beaucoup de difficultés au départ à démêler les divers signaux qu'elle reçoit : la personne qui se touche le nez me fait-elle parvenir un signal intégré au système, un signal paralinguistique conventionnel ou se gratte-t-elle tout simplement le nez pour soulager une démangeaison ?

5. Origine et nature des systèmes d'écriture

La brève présentation des systèmes d'écriture faite en §2 reflétaient une vision répandue dans les ouvrages de linguistique. Ces idées s'inscrivent dans un canevas historique qui envisageait souvent l'évolution des systèmes d'écriture vers les graphies alphabétiques comme une marche du progrès. Nous avons déjà cité Jean-Jacques Rousseau plus haut et la distinction qu'il établissait entre trois types d'écriture. Louis-Jean Calvet dans son *Histoire de l'écriture* (1996 : 10-11) note à juste titre le parti-pris idéologique d'un tel point de vue, parti-pris qui ressort encore plus dans la suite du texte de Rousseau (orthographe non modernisé) :

Ces trois manières d'écrire répondent assez exactement aux trois divers états sous lesquels on peut considérer les hommes rassemblés en nations. La peinture des objets convient aux peuples sauvages; les signes des mots et des propositions aux peuples barbares, et l'alphabet aux peuples policés.

Calvet voit dans la position de Rousseau un exemple emblématique du bêtisier des idées toutes faites de la pensée occidentale sur l'écriture et le langage. Le primitif serait vouée à une imitation de la nature (par exemple, les hiéroglyphes). Les peuples plus avancés comme les Chinois avec leurs caractères se limitent à la peinture directe des mots et de la pensée. Seuls les systèmes syllabiques ou alphabétiques en fournissant des signes de signes seraient dignes des peuples véritablement civilisés. Il souligne avec raison que ces idées 'puisent le plus souvent à la source du racisme pour conforter la supériorité de l'Occident' (Calvet 1996 : 10) mais va plus loin en affirmant que, par un effet pervers, certains linguistes comme Saussure ont renforcé ce point de vue en donnant la priorité à l'étude de la langue parlée sous le prétexte que l'écriture est un système second visant simplement à représenter cette dernière. Selon Calvet, la raison de cette erreur est simple : les linguistes portent sur l'écriture un point de vue né de la phonologie : la meilleure écriture est celle qui reflète le mieux les primitives phonologiques. Dans cette optique discutable, les systèmes syllabiques et alphabétiques marqueraient donc un progrès évident.

Calvet ne conteste pas la nécessité de décrire des langues dites sans écriture à partir de leur système oral. Il comprend fort bien que les linguistes aient tenu à souligner que ces langues n'ont rien à envier du point de vue structural aux langues écrites. Ce qu'il conteste c'est la subordination de l'écrit à l'oral. L'idée même que l'écriture soit née pour noter la

langue est erronée à ses yeux car l'origine de l'écriture est autre. Les moyens d'expression utilisés par les êtres humains sont fort diverses : à côté de la parole, il y a, entre autres, des gestes, des danses, des signaux de fumée, des langages tambourinés, des peintures (sur le corps et sur les objets du monde), des parures. Tous ces pratiques signifiantes peuvent pour Calvet se ramener à deux grands groupes : la gestualité, comme la parole, qui est par définition fugace, et la picturalité, comme la peinture pariétale préhistorique, qui permet la pérennité du message. La thèse que défend cet auteur est la suivante : "Langue et écriture procèdent de deux ensembles signifiants tout à fait différents à l'origine, la gestualité et la picturalité. Leurs rapports relèvent de la rencontre de ces deux ensembles qui continuent par ailleurs leurs vies autonomes : l'écriture est de la picturalité asservie à la gestualité" (1996 : 23).

Pour défendre sa thèse, Calvet insiste sur le fait que le pictural n'est pas lié à une langue particulière. Ainsi, trouve-t-on dans le Codex Mendoza (d'après le nom du vice-roi de la Nouvelle Espagne de 1530 à 1550) de nombreuses scènes de la vie quotidienne des Aztèques qu'on peut commenter dans n'importe quelle langue. Ces histoires picturales se lisent, souligne Calvet, "comme une bande dessinée muette, au prix bien sûr d'une initiation sémiologique : il faut savoir ce que signifie le dessin d'un pied, le signe de la parole, etc." (1996 : 20). Dans le même codex, il y a en revanche des exemples comme les noms de lieu qui ne peuvent être compris que par référence à la langue des Aztèques, le nahuatl. Ainsi, un village appelé *Cuauhnahuac* ('dans la forêt') est représenté, selon la technique bien connue du rébus, par un arbre (*cuauh* en nahuatl) et le signe de la parole (*nahuatl*), ce dernier étant suffisamment proche de *nahuac* du point de vue phonique pour permettre l'identification du village en question. Ces deux techniques de représentation existaient côte à côte dans le même document démontrant la rencontre entre un système pictural (les *glyphes* aztèques) et un système gestuel (la langue aztèque, le nahuatl). On n'a pas, souligne Calvet, à interpréter ces glyphes comme le balbutiement d'une écriture. Ils constituent un système autonome qui a, en grande partie, été asservi à la gestuelle qui est la langue dans de nombreux systèmes d'écriture sans pourtant toujours disparaître.

L'approche de Calvet est typique d'un ensemble de travaux qui ont dénoncé les simplifications abusives opérées par les linguistes à la fois sur le plan synchronique et diachronique (cf. Sampson 1985, Harris 1994). Il est tout à fait clair que les systèmes d'écriture existants sont habituellement mixtes. Notre système alphabétique, nous l'avons vu, contient des éléments quasi idéographiques comme les chiffres (0, 1, ...9). D'autre part, la division des séquences en mots séparés par des blancs, les signes de ponctuation, le codage des marques morphologiques, la représentation uniforme de morphèmes, pour ne citer que ces caractéristiques, font de l'orthographe française un système hétérogène où divers types d'information linguistique sont simultanément présents dans les transcriptions. Le système hiéroglyphique lui-même, sous sa forme classique, comporte selon Davies "trois types fondamentaux de signes, qui remplissent chacun une fonction différente : le premier est le logogramme qui sert à écrire un mot ; le second, le phonogramme qui représente un son (un phonème du langage) ; le troisième, le déterminatif qui aide à préciser le sens d'un mot" (1994 : 135). Lorsque les linguistes décrivent des systèmes comme logographiques, syllabiques, ou alphabétiques, ils décrivent donc des sous-parties de systèmes qui dans leur réalité culturelle sont mixtes.

Il est donc faux de voir les systèmes d'écriture comme de simples tentatives de codage de la langue orale au sens strict du terme. En même temps, Calvet ne souligne pas assez qu'on ne peut décrire les sous-parties non picturales sans invoquer la structure de la

langue qu'ils traduisent. On sait d'ailleurs qu'on a pu déchiffrer les hiéroglyphes égyptiens uniquement lorsqu'on a renversé le grand mythe selon lequel ce système serait uniquement pictural. Le *Précis du système hiéroglyphique* (1824) de Champollion démontre selon Davies (1994 : 171) que le principe phonétique, loin d'être d'une application limitée, était 'l'âme' du système tout entier. En tout état de cause, l'histoire des systèmes d'écriture n'apporte pas une réponse simple quant à la relation entre langues parlées et langues écrites. Que la genèse et l'évolution des systèmes d'écriture ne soit pas linéaire ne prouve pas que certaines innovations ne sont pas le produit d'intuitions fortes sur une représentation possible des langues qui se donnaient principalement aux utilisateurs dans leur instanciation orale.

On sera aussi d'accord avec les critiques de Saussure pour reconnaître que dès que l'usage d'un système d'écriture se répand dans une société et constitue l'armature du système politique, juridique et social, comme c'est désormais le cas dans la plupart des états-nations du monde moderne, l'écriture s'autonomise en grande partie à l'égard de la langue parlée. Elle n'est plus un système greffé en permanence sur l'oral mais un système parallèle avec ses règles propres de fonctionnement. Tout utilisateur d'un système graphique aussi ancien que celui du français sait qu'il y a un lexique et un phrasé qui sont typiques de l'écrit et qui, loin de refléter passivement l'usage oral, mettent très souvent ce dernier à distance. Par un effet de retour, on sait aussi que dans des langues comme le français l'écriture a une influence (dont le poids est cependant difficile à déterminer) sur les usages oraux.⁹

Ces observations ne prouvent cependant pas que l'écriture a le même statut 'naturel' que l'oral. On rappellera que le système phonologique d'une langue ne peut s'établir qu'à partir des productions effectives des locuteurs ; en revanche, la norme orthographique n'est jamais une émanation des usages des scribes mais au contraire une décision quasi-juridique. Quand on constate la résistance des Français aux propositions de 1991-92 visant à quelques changements mineurs dans les conventions orthographiques de leur langue, on peut s'imaginer leur réaction à la proposition que désormais la norme orthographique devrait s'appuyer sur l'usage effectif des scribes dans leur diversité socio-géographique ! Cette différence entre écrit et oral est facile à expliquer. Nous l'avons signalé en 2, l'écriture émerge dans un contexte où le langage parlé (ou signé) est déjà en place. Le niveau atteint par les individus est variable comme c'est le cas de nombreuses capacités qui ne sont pas inscrites dans le patrimoine génétique des êtres humains (jouer du piano ou jouer aux échecs). Le déséquilibre entre production et perception est aussi très répandu. Telle personne qui lit bien, n'écrit pas forcément de façon régulière ou aisée. Ce type de déséquilibre dans l'usage du canal audio-vocal ne caractérise que des cas rarissimes relevant malheureusement de la médecine.

On prend souvent comme contre-exemple le cas de Helen Keller qui, sourde et aveugle, a découvert le langage à travers des signes écrits dans sa main.¹⁰ Mais le fait

⁹ Cf; par exemple le numéro 124 de *Langue Française* sous la direction de Jean-Pierre Chevrot (1999) et en particulier Chevrot & Malderez (1999).

¹⁰ Par exemple, Stubbs (1980). Même si je suis en désaccord avec les conclusions générales de Stubbs qui me semblent plus sociolinguistiques que psycholinguistiques, cet ouvrage me semble fournir un contre-poids utile à une position saussurienne ou bloomfieldienne simplifiée. Le lecteur est donc renvoyé à ce travail pour un point de vue opposé à celui qui est défendu ici.

que la faculté de langage et le besoin de communication d'Helen Keller¹¹ aient pu se manifester dans cette reconversion du graphique en tactile ne prouve nullement la 'naturalité' ultime de ce dernier. Il est clair que si l'inscription de signaux de la main de la source du message dans la main du destinataire devenait le moyen de communication normal des êtres humains, ce système se détacherait très rapidement de l'écriture qui demande des moyens externes aux sujets pour se manifester (crayons, stylos, claviers d'ordinateurs, papier, papyrus, écran d'ordinateur, etc.). L'expérience montre que dès qu'un système de communication devient 'naturel', certaines propriétés émergent qui le rendent très différents du système de départ et qui permettent à tous les sujets d'une communauté d'atteindre rapidement et sans instruction spécifique un niveau de compétence relativement uniforme. L'apparition spontanée de langues de signes et créoles constituent des exemples avérés de cette affirmation.

6. Conclusion : langage-I et langage-E

Nous avons essayé de démontrer dans les paragraphes qui précèdent que, bien que la faculté de langage ne soit pas en droit lié à une modalité particulière, il fallait distinguer son inscription naturelle dans la substance orale ou signée de son inscription dans l'écriture au sens ordinaire du terme. En France, une forte opposition à cette idée continue à se manifester dans le rang des professionnels des sciences du langage. Cette opposition est particulièrement marquée chez les spécialistes qui nient l'utilité d'une distinction semblable à celle que fait Chomsky entre langage-I (au sens de individuel, interiorisé et intensionnel) et langage-E (au sens de langage externe, extériorisé, et extensionnel). Un exemple récent est celui de l'historien des sciences du langage, Sylvain Auroux (1999, 2000) qui adopte, en opposition claire à la démarche chomskyenne, un point de vue empiriste et externaliste. Auroux part de l'observation, qui nous semble incontestable, que nos connaissances ne peuvent pas s'expliquer par la seule structure de cerveau. Il fait remarquer que ce n'est pas parce qu'un bébé peut observer des différences entre deux, trois et quatre ou cinq objets qu'il faut en conclure que tout le calcul et toutes les mathématiques proviennent de cette capacité élémentaire. Il ajoute : "Le point de départ est sans doute inscrit dans les capacités innées de notre cerveau, mais les technologies cognitives – comme les mathématiques, les langages – naissent de l'invention, de la culture, de l'histoire. L'arithmétique dépend de la manipulation des cailloux. Il fallait pour exister que l'humain soit sensible à la numérosité, mais l'arithmétique n'est pas une discipline innée." En transposant les remarques sur les mathématiques au langage, il présente ce dernier comme "un appareillage technologique, apparu dans l'instrumentalisation du corps humain, qui s'est par la suite considérablement développé avec l'écriture, la conception de listes de mots, et ensuite avec la constitution de grammaires et de dictionnaires, que l'on doit concevoir comme des outils technologiques capables de concevoir et de réguler notre communication" (Auroux 2000 : 21-22).

Arrivés à ce point, il m'est impossible de ne pas me séparer d'un tel point de vue. Le langage n'est pas un appareillage technologique dans le même sens que le sont les outils inventés par les êtres humains (comme les marteaux, les métiers à tisser, les avions, les ordinateurs). D'ailleurs, que veut dire l'affirmation que le langage s'est considérablement développé avec l'écriture, les dictionnaires et les grammaires ? L'emploi métalinguistique ou autonome du langage est un trait universel des langues humaines et n'a pas besoin d'instruction explicite ou d'aide technologique pour se

¹¹ Cf Keller (1903).

manifester. Ce trait linguistique est ce qui a permis à divers systèmes seconds, comme l'écriture, d'émerger. Si la grammaticalisation des langues a sans doute favorisé un développement technocratique et scientifique sans précédent dans l'histoire de l'humanité, il ne s'ensuit pas qu'on puisse hiérarchiser les langues comme semble le faire Aurox. Les grands dictionnaires de langues à forte tradition écrite réunissent en leur sein un savoir linguistique démultiplié. Les données y reflètent une longueur historique bien plus longue que la vie d'un individu, fût-il le plus cultivé au monde. A divers égards, ils constituent donc la réunion ensembliste d'une multitude de systèmes individuels et ne reflètent la compétence linguistique de personne. Ce qui reste à démontrer est que les systèmes linguistiques individuels qui se mettent en place dans les communautés sans écriture sont fondamentalement différents de ceux qui existent dans les communautés à écriture. Pour chaque caractéristique paraissant démontrer la supériorité de l'utilisateur d'une langue écrite il semble bien qu'on puisse opposer un argument contraire. Par exemple, si les dictionnaires permettent d'accéder à de nombreuses connaissances de façon rapide, on peut objecter que la mémoire individuelle a été considérablement affaiblie dans les communautés à écriture. Dans les situations où l'occidental moyen doit faire ses listes, consulter son agenda, mémoriser ses discours écrits, le 'primitif' s'appuie sur sa mémoire (d'où la remarque que la mort d'un vieillard est l'équivalent d'une bibliothèque qui brûle dans de telles communautés). Elsa Gomez-Imbert nous faisait d'ailleurs remarquer que, dans les communautés tukanos où elle a travaillé en Amérique du Sud, les indigènes sont frappés par le manque de mémoire des occidentaux scolarisés qui leur rendent visite. Comment, dans ce contexte, comparer les connaissances lexicales d'un locuteur moyen de chacune de ces civilisations ? Il suffit de relire tous les travaux des grands linguistes comme Boas, Sapir, Bloomfield et de leurs héritiers pour comprendre que l'écrit n'est pas à la source des éléments primitifs et des opérations qu'on trouve dans toutes les langues naturelles et qui résultent tous d'une faculté de langage universelle. Mais, nous objectera-t-on, faut-il encore préciser ce qu'il faut entendre par faculté de langage. A diverses reprises dans cet exposé, nous avons séparé ce qui ressortait du linguistique, du paralinguistique et de l'extra-linguistique. Donner une spécification détaillées de ce qui est inclus dans la faculté de langage exigerait de nombreux développements dépassant les limites de cet article (cf. Durand 1990). Nous nous contenterons donc d'un bref résumé qui fera office de conclusion.

La faculté de langage est constituée par un ensemble de principes organisationnels, inscrit dans le cerveau humain, qui permet la construction (non consciente) par un sujet linguistique de systèmes de compétence afférant aux langues particulières auquel le sujet linguistique est exposé dans la phase critique d'appropriation du langage. Le terme de 'sujet linguistique' sera préféré ici à celui de 'sujet parlant', 'locuteur' ou même 'énonciateur'. En effet, le sujet linguistique est toujours double (il produit et il perçoit) et la réalisation du langage dans une forme phonique (le canal audio-vocal), même s'il est historiquement inscrit dans l'évolution humaine, n'est ni un trait nécessaire, ni un trait suffisant permettant de définir une langue humaine. En effet, on sait d'une part que les systèmes de signes utilisés par les mal-entendants ont les mêmes virtualités sémiotiques que les langues orales ; et, on constate de l'autre que certains animaux peuvent émettre des sons identiques ou semblables à ceux que produisent des êtres humains sans posséder pour autant de faculté de langage.

La faculté de langage permet la construction de systèmes linguistiques particuliers qui sous-tendent en partie la communication entre êtres humains dans des contextes sociaux donnés. La communication entre êtres humains met néanmoins en jeu des facteurs qui ne sont pas linguistiques au sens strict puisque il y a de nombreux aspects du comportement humain qui sont pris en compte dans un échange verbal sans qu'ils soient sous le contrôle au moins potentiel des sujets. Ainsi le fait qu'une personne rougisse de honte au cours d'un échange linguistique nous fournit des informations importantes mais ne saurait être considéré comme linguistique. De même, le calcul pragmatique qu'effectuent les partenaires à un échange linguistique (par exemple, principe de pertinence) ne fait pas non plus partie du système linguistique au sens strict. Inversement, un système linguistique ne se limite pas à la communication dans son sens ordinaire (production et réception de signaux codant une information) dans la mesure où le langage a d'autres fonctions que cette dernière (par exemple, clarification de la pensée, activités ludiques, etc.).

L'ensemble des principes organisationnels qui déterminent la forme des langues humaines permet l'émergence de systèmes représentationnels et computationnels qui partagent tous un ensemble de propriétés invariantes sur les plans sémantique et morpho-syntaxique. Ainsi, du point de vue sémantique, toute langue humaine organise les contenus propositionnels à partir d'un sujet énonciateur inévitablement lié à un partenaire énonciatif (l'allocutaire) qui peut éventuellement être lui-même. Le point idéal ou abstrait de l'énonciation (qu'elle produise des signaux vocaux ou gestuels, des inscriptions graphiques ou autres) et la localisation idéale ou abstraite de l'énonciateur fournissent les autres paramètres fondamentaux du plan sémantique. A partir de ces paramètres, toute langue permet la référence et la prédication, autrement dit, la possibilité de cibler des entités et de leur attribuer des propriétés diverses. La mise en relation d'éléments référentiels et prédicatifs permet la construction de contenus propositionnels qui peuvent récursivement s'enchaîner les uns dans les autres. Les contenus propositionnels peuvent universellement faire l'objet d'assertions, de questions, d'ordre et d'exclamation. Dans toutes les langues, on trouve des opérations portant sur la quantification/qualification, la modalité, le temps, l'aspect ou la négation. La structure de toutes ces opérations n'est pas liée à une réalité externe que le langage désignerait de façon directe mais permet d'inventer des mondes possibles, de mentir, de se référer au langage lui-même. En ce sens, la description sémantique du langage n'est pas extensionnelle mais intensionnelle.

Sur le plan morpho-syntaxique, toutes les langues humaines obéissent à des principes généraux parmi lesquels on peut citer : organisation hiérarchique en syntagmes potentiellement récursifs, structuration des syntagmes en termes d'éléments-têtes permettant des modificateurs et régissant des compléments, phénomènes de contrôle et catégories vides. Ces mécanismes permettent de construire un ensemble potentiellement infini à partir de catégories finies qui dans toutes les langues semble divisible en catégories fonctionnelles et non-fonctionnelles (du type nom ou verbe). Les plans morpho-syntaxiques et sémantiques sont différenciés ici car la bonne formation syntaxique ne garantit pas la bonne formation sémantique. Il y a des structures sémantiquement bien formées qui ne correspondent pas à des structures syntaxiques licites et vice versa.¹²

¹² Sur le plan de la structure générale d'une théorie du langage et la place à assigner à la syntaxe, ma position personnelle est plus proche de celle de Jackendoff (1997) que de celle de Chomsky (1995b). Pour les besoins de cet exposé, ces différences ne sont pas cruciales et ne sont pas abordées dans cette conclusion.

Enfin sur le plan de la forme, nous l'avons dit la faculté de langage n'est pas **en droit** liée à une réalisation dans une substance particulière. Néanmoins, génétiquement les êtres humains sont précâblés pour l'emploi du canal audio-vocal et, hors accident neuro-physiologique (surdit  ou autre), la parole  merge chez l'enfant sans besoin d'instructions particuli res dans la simple interaction verbale avec ses partenaires linguistiques. Si la facult  de langage n'est pas en droit li e   une modalit  particuli re, il faut noter qu'il ne s'ensuit pas que le codage mental de la phonologie soit fondamentalement diff rent du codage morphosyntaxique en ce qui concerne un ensemble de propri t s organisationnelles g n rales. Dans de nombreux travaux phonologiques¹³, on a pu montrer que les principes organisationnels du point de vue phonologique (par exemple, la n cessit  de poser des syntagmes phonologiques organis s autour d' l ments t tes, la r cursivit  qui permet de g n rer des s quences de syllabes ind finiment longues) sont semblables   ceux qui r gissent les autres niveaux linguistiques mais certaines propri t s phonologiques (par exemple, l'organisation abstraite des repr sentations phonologiques autour d'un squelette d'unit s chron matiques) sont manifestement li es au canal de r alisation. C'est donc une question empirique que de savoir si les principes organisationnels de la phonologie font partie de la facult  de langage ou non. On notera, en particulier, que le fait indiscutable que d'autres modalit s que le canal audio-vocal puissent prendre la rel ve de la phonologie ne constitue pas une preuve que les  tres humains sont capables d'actualiser le langage dans n'importe quelle substance mais peut  tre le r sultat d'un recodage de principes et de param tres abstraits qui caract risent la phonologie des langues naturelles.

REFERENCES

Abercrombie, David (1967) *Elements of Phonetics*. Edinburgh : Edinburgh University Press.

Abercrombie, David (1968) 'Paralanguage', *British Journal of Disorders of Communication* 3 : 55-59. R imprim  in J. Laver & S. Hutcherson (eds.)(1972), pp. 64-70.

Argyle, Michael (1967) *The Psychology of Interpersonal Behaviour*. Harmondsworth : Penguin Books.

Argyle, Michael (1975) *Bodily Communication*. Londres: Methuen.

Arnauld et Lancelot (1660) *Grammaire g n rale et raisonn e*. R imprim  en 1969, Paris : Republications Paulet.

Arriv , Michel (1993) *R former l'orthographe ?* Paris : PUF.

Auroux, Sylvain (1996) *La philosophie du langage*. Paris : Presses Universitaires de France.

Auroux, Sylvain (1999) *La raison, le langage et les normes*. Paris : PUF.

¹³ Cf. Durand (1995) et les r f rences que fournit cet article.

- Auroux, Sylvain (2000) *Le langage n'est pas dans le cerveau. Entretien avec Sylvain Auroux* recueilli par J-F Dortier et M. Fagot. In *Le langage : origine, nature et diversité. Sciences Humaines, Hors-Série, 27* : 20-22.
- Bach, Emmon (1968) 'Nouns and noun phrases'. In E. Bach & Robert T. Harms (eds)(1968) *Universals in Linguistic Theory*. New York : Holt, Rinehart & Winston, pp.90-122.
- Blanché, Robert (1970) *La logique et son histoire, d'Aristote à Russell*. Paris : Armand Colin.
- Bloomfield, Leonard (1933) *Language*. Treizième impression, 1976, Londres : George Allen & Unwin.
- Bonfante, L. et alii (1994) *La naissance des écritures : du cunéiforme à l'alphabet*. Paris : Seuil.
- Brentari, Diane (1993) 'Establishing a Sonority Hierarchy in American Sign Language: the Use of Simultaneous Structure in Phonology', *Phonology* 10:2, 165-207.
- Calvet, Louis-Jean (1996) *Histoire de l'écriture*. Paris : Hachette.
- Catach, Nina (1991) *L'orthographe en débat. Dossier pour un changement*. Paris : Nathan.
- Catach, Nina (1993) *L'orthographe*. Cinquième édition, revue et corrigée. Première édition 1978. Presses Universitaires de France : Que sais-je?
- Cavalli-Sforza, Luca & Francesco (1997) *Qui sommes-nous ?* Paris : Flammarion.
- Chevrot, Jean-Pierre (ed)(1999) *L'orthographe et ses scripteurs. Langue Française* 124.
- Chevrot, Jean-Pierre & Malderez, Isabelle (1999) 'L'effet Buben : de la linguistique diachronique à l'approche cognitive'. *Langue Française* 124 : 104-125.
- Chomsky, Noam (1965) *Aspects of the Theory of Syntax*. Cambridge, Mass : MIT Press.
- Chomsky, Noam (1995a) 'Language and Nature'. *Mind* 104 : 413-461.
- Chomsky, Noam (1995b) *The Minimalist Program*. Cambridge : MIT Press.
- Chomsky, Noam & Halle, Morris (1968) *The Sound Pattern of English*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Coulmas, Florian (1989) *The Writing Systems of the World*. Oxford : Basil Blackwell.
- Corina, David & Sandler, Wendy (1993) 'On the nature of phonological structure and sign language', *Phonology* 10:2, 165-207.

Crystal, David (1987) *The Cambridge Encyclopedia of Language*. Cambridge : Cambridge University Press.

Derrida, Jacques (1967a) *De la grammatologie*. Paris : Minuit.

Derrida, Jacques (1967b) *L'écriture et la différence*. Paris : Minuit.

Durand, Jacques (1990a) *Language : Is it All in the Mind ?* Professorial Inaugural lecture, Department of Modern Languages, University of Salford.

Durand, Jacques (1990b) *Generative and Non-Linear Phonology*. Londres : Longman.

Durand, Jacques (1993) 'Sociolinguistic Variation and the Linguist'. In C. Sanders (ed.)(1993) *French Today: Language in its Social Context*, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 257-281.

Durand, Jacques (1994) 'Boby Lapointe : Aux limites du langage'. Préface à Boby Lapointe (1994), pp. 7-19.

Durand, Jacques (1995) 'Universalism in Phonology: Atoms, Structures and Derivations'. In J. Durand & F. Katamba (eds)(1995) *Frontiers of Phonology*. London: Longman.

Durand, J. & Katamba, F. (eds)(1995) *Frontiers of Phonology: Atoms, Structures, Derivations*. Londres: Longman.

Durand, Jacques & Laks, Bernard (1996) Why Phonology is One. In Durand & Laks (eds.) *Current Trends in Phonology*. CNRS and ESRI, University of Salford.

Eibl-Eibesfeldt, I. (1972) 'Similarities and Differences between Cultures in Expressive Movements'. In R. A. Hinde (ed.)(1972), pp. 297-312.

Fromkin, Victoria & Rodman, Robert (1998) *An Introduction to Language*. Sixième édition. New York : Harcourt, Brace Publishers.

Gelb, Ignace J. (1963) *A Study of Writing*. Chicago : The University of Chicago Press (édition révisée, première édition 1952).

Hall, Robert (1963) 'A System for the Notation of Proxemic Behaviour'. In Laver & Hutcheson (eds)(1972), pp. 247-273.

Harris, Roy (1994) *Sémiologie de l'écriture*. Paris : CNRS Editions.

Hinde, R (ed.)(1972) *Non-Verbal Communication*. Cambridge : Cambridge University Press.

Hoffmann, Charlotte (ed.)(1996) *Language, Culture and Communication in Contemporary Europe*, Clevedon: Multilingual Matters.

Hulst, Harry van der (1993) 'Units in the Analysis of Signs', *Phonology* 10:2, 209-241.

- Jackendoff, Ray (1993) *Patterns in the Mind*. New York : Basic Books.
- Jackendoff, Ray (1997) *The Architecture of the Language Faculty*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Keller, Helen (1903). *The Story of my Life*. New York : Doubleday, Page & Co. (Réédité 1996, New York : Dover Publications.)
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1990) *Les interactions verbales*. Tome I. Paris : Armand Colin.
- Komatsu, Eisuke & Harris, Roy (eds.)(1993) F. de Saussure, *Troisième cours de linguistique générale* (1910-1911), *d'après les cahiers d'Emile Constantin*. *Saussure's Third Course of General Lectures on General Linguistics* (1910-1911). *From the notebooks of Emile Constantin*. Oxford, Pergamon Press, 1993.
- Kristeva, Julia (1969) Σημειωτική. *Recherches pour une sémanalyse*. Paris : Seuil. (Cité d'après la réédition en collection Points, 1978, Paris : Seuil.)
- Kristeva, Julia (1981) *Le langage : cet inconnu*. Paris : Collection Points, Seuil.
- Kristeva, Julia (1993) *Les nouvelles maladies de l'âme*. Paris: Arthème Fayard.
- Lane, Harlan (1979) *The Wild Boy of Aveyron*. Londres : Paladin.
- Laver, John (1980) *The Phonetic Description of Voice Quality*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Laver, John (1994) *Principles of Phonetics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Laver, John & Hutchesson, Sandy (eds)(1972) *Communication in Face-to-Face Interaction : Selected Readings*. Harmondsworth : Penguin Books.
- Levelt, Willem, J.M.(1989) *Speaking : From Intention to Articulation*. Cambridge, Mass. : The MIT Press.
- Lyons, John (1968) *Introduction to Theoretical Linguistics*. Edinburgh: Edinburgh University Press. Traduction française F. Dubois-Charlier et David Robinson (1970) *Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique*, Paris: Larousse.
- Lyons, John (1970) *Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique*, Paris: Larousse. Traduction française de Lyons (1968) par F. Dubois-Charlier et David Robinson.
- Lyons, John (1972) 'Human Language'. In Hinde (1972), pp. 49-85.
- Lyons, John (1977) *Semantics*, 2 volumes. Cambridge : Cambridge University Press.
- Lyons, John (1978) *Eléments de sémantique*. Traduction de Lyons (1977) *Semantics I* par Jacques Durand. Paris : Larousse.

Lyons, John (1980) *La sémantique linguistique*. Traduction de Lyons (1977) *Semantics II*, par Jacques Durand et Dominique Boulonnais. Paris : Larousse.

Lyons, John (1991) *Natural Language and Universal Grammar. Essays in Linguistic Theory*, volume 1. Cambridge : Cambridge University Press.

Lyons, John (1995) *Linguistic Semantics. An Introduction*. Cambridge : Cambridge University Press.

Norris, Christopher (1991) *Deconstruction. Theory and Practice*. New York: Routledge.

Olson, David R. (1994) *The World on Paper. The Conceptual and Cognitive Implications of Writing and Reading*. Cambridge : CUP.

Pinker, Steven (1994) *The Language Instinct*. Harmondsworth : Penguin Books.

Poyatos, Fernando (1983) *New Perspectives in Nonverbal Communication. Studies in Cultural Anthropology, Social Psychology, Linguistics, Literature and Semiotics*. Oxford: Pergamon Press.

Popper, Karl (1966) *Objective Knowledge. An Evolutionary Approach*. Oxford: Oxford University Press.

Sampson, Geoffrey (1985) *Writing Systems*. London : Hutchinson.

Sanders, Carol (ed.)(1993) *French Today: Language in its Social Context*, Cambridge: Cambridge University Press.

Sandler, Wendy (1993) 'A Sonority Cycle in American Sign Language', *Phonology* 10:2, 243-279.

Saussure, Ferdinand de (1916) *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot. (Edition critique préparée par Tullio de Mauro, 1972.)

Sperber, Dan & Wilson, Diane (1995) *Relevance: Communication and Cognition*. Deuxième édition révisée. Première édition, 1986. Oxford: Blackwell.

Stubbs, Michael (1980) *Language and Literacy. The Sociolinguistics of Reading and Writing*. Londres : Routledge & Kegan Paul.